

Mise en œuvre du PND

Les réformes pour l'amélioration du climat des affaires se poursuivent

Le Togo n'a pas dormi sur ses lauriers, après les succès enregistrés l'année dernière en matière d'amélioration du climat des affaires...



PAGE 2

ECONOMIE



Coopération germano-togolaise

L'Allemagne octroie 44 milliards FCFA au Togo

Le financement supplémentaire de 44 milliards FCFA intervient suite aux négociations intergouvernementales entre l'Allemagne et le...

PAGE 5

CULTURE



Conférence-débat

Autour de « Six écrivains notables de la prose au Togo »

Une conférence-débat est prévue, le 23 mars prochain, autour de l'ouvrage « Six écrivains notables de la prose au Togo » du Dr Anoumou Amekudji. Cet événement qui s'inscrit ...

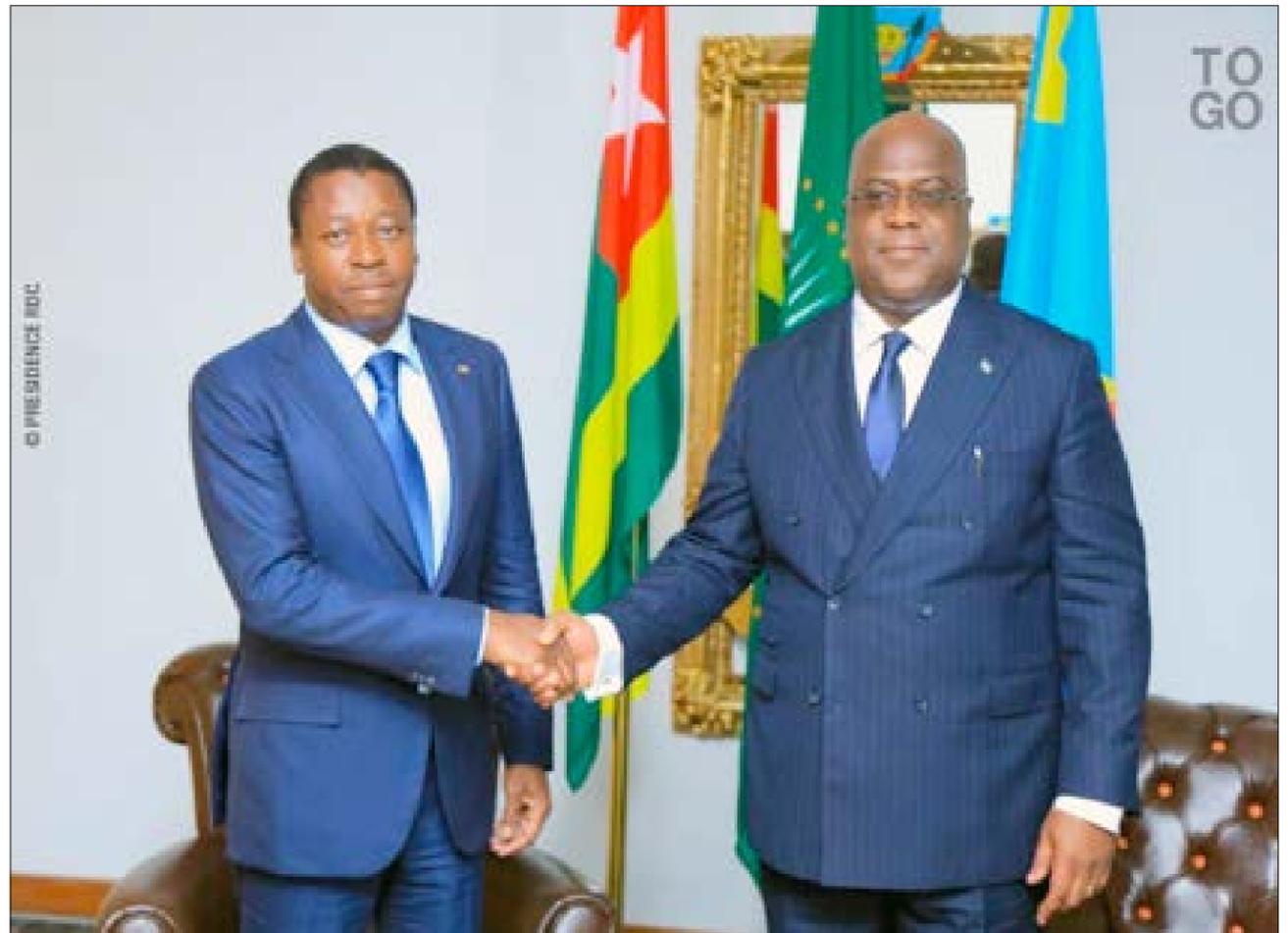
PAGE 9

Jeux des échecs

Le championnat national des échecs renoue avec la compétition

La Fédération togolaise des échecs (FTDE) renoue avec les bonnes habitudes...

PAGE 10



Diplomatie

Faure Gnassingbé apporte son soutien à Félix Tshisekedi

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé poursuit son offensive diplomatique entamée depuis quelques jours par une visite d'affaire aux Emirats Arabes unis. Il a donc fait un détour par le Congo Brazzaville sans esquisser le voisin immédiat la République démocratique du Congo (RDC) qui a récemment marqué les esprits par l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays.

PAGE 3

EDITO

30 millions reçus par la Coalition, qui a vendu la mèche ?

Par une réaction qui frôle le ras les pâquerettes, le président national de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) Aimé Gogue vient de porter de nouveau devant l'opinion, de la manière la plus puérile, malsaine et incorrecte politiquement, une affaire d'argent que la Coalition de l'opposition « aurait » - mieux - « a » reçu des mains de l'un des facilitateurs de la crise post-événements d'août 2017 : « Nous n'avons pas partagé les 30 millions, ils ont servi aux manifestations », lance sans détour l'universitaire-politicien. L'affaire qui avait fait grand bruit au lendemain des élections législatives du 20 décembre 2018,...

PAGE 3

Journée mondiale des droits des consommateurs

L'ATC a organisé une table ronde sur la sécurité des données électroniques



PAGE 11

	SOMMAIRE	<p>Gambie Adama Barrow limoge Ousainou Darboe et deux ministres</p>  <p>P 4</p>	<p>Africa CEO Forum 2019 Faure Gnassingbé présentera le PND aux investisseurs à Kigali</p>  <p>P 5</p>	<p>Match Bénin vs Togo Le sélectionneur béninois défend sa liste des 23 joueurs et parle des Eperviers</p>  <p>P 10</p>	<p>Amélioration des conditions en zones vulnérables au Togo L'ATBEF offre des ballots de vêtements à l'Anadeb</p>  <p>P 11</p>
---	----------	---	---	---	--

Mise en œuvre du PND

Les réformes pour l'amélioration du climat des affaires se poursuivent

Le Togo n'a pas dormi sur ses lauriers, après les succès enregistrés l'année dernière en matière d'amélioration du climat des affaires. Les réformes se poursuivent toujours, afin de permettre une meilleure réalisation du Plan national de développement (PND).

Le Togo, l'un des 10 meilleurs pays les plus réformateurs au monde, selon le dernier classement mondial Doing business, a pu réaliser cet exploit grâce à la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes impulsées par la cellule climat des affaires créée par le chef de l'Etat. Ces réformes ont permis de faciliter l'entrepreneuriat, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation du nombre d'entreprises (des nationaux comme des étrangers) créées les trois dernières années. La dynamique se poursuit toujours, afin que le secteur privé, acteur majeur dans le financement du PND (65%) puisse jouer

pleinement son rôle. Selon la coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires, Mme Sandra Johnson, ces efforts d'amélioration sont une condition sine qua non pour la réalisation du PND. Au cours d'une rencontre qu'elle a eue vendredi dernier avec la presse, Mme Johnson a présenté les réformes qui ont été enregistrées 2018 et 2019.

Dans le domaine du transfert de propriété par exemple, les démarches ont été davantage simplifiées. Les 3 formalités de transfert de propriété, sont désormais fusionnées. Les droits d'enregistrement et de conservation foncière s'élèvent à 35 000 CFA,

alors que cela coûtait auparavant 4% de la valeur vénale de l'immeuble précédemment.

L'on peut également sentir les dernières réformes au niveau du raccordement à l'électricité au Togo. Les frais de raccordement à l'électricité, moyenne tension sont désormais réduits de 50%.

Au niveau de l'indicateur permis de construire, on note un renforcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures mais surtout du cadre réglementaire des dispositions portant sur les contrôles techniques. Ces contrôles sont désormais réguliers



Sandra Johnson

en vue d'assurer la qualité des ouvrages. Pour ce qui concerne l'aspect création d'entreprise, les réformes se sont poursuivies au niveau des démarches relatives au processus de création d'entreprise SARL sous seing privé. Les statistiques montrent une augmentation du nombre d'entreprises créées sous seing privé qui s'établit à 85% contre 75% il y a un an.

Selon Mme Sandra Johnson, toute réforme est difficile mais, la réalisation des ambitions traduites dans le PND passera par là. Il est nécessaire, a-t-elle ajouté, de créer le cadre réglementaire et les facilités nécessaires pour une transformation structurelle de l'économie en vue d'une croissance forte durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emploi.

Rachid Zakari

Kéran

La fête traditionnelle « Tism-difoïni-oboudam » célébrée

La célébration de la 34^e édition de la fête traditionnelle « Tism-Difoïni-Oboudam » des natifs de la Kéran placée cette année sous le thème « Civisme et participation citoyenne » a connu son apothéose le samedi 9 mars au stade municipal Aniko Palako à Kanté.

« Tism-Difoïni-Oboudam » ou fête des moissons et de l'initiation des jeunes se veut une occasion de renforcement du vivre-ensemble malgré les diversités linguistiques et culturelles des différentes communautés de la Kéran. Le ministre en charge de la Culture, Kossivi Egbétonyo a, à l'occasion, transmis aux fils et filles de la Kéran les salutations du président de la République, Faure Gnassingbé.

Tone

Le projet ac3ed lance à Dapaong

Le projet dénommé « Action Commune Eau-Education-Environnement pour Demain (AC3ED) » a été lancé le vendredi 8 mars à Dapaong, pour le compte des préfectures de Tandjoauré, Tone, Kpendjal et Cinkassé dans la région des Savanes. Ce projet dont la phase pilote démarre avec la préfecture de Cinkassé est conçu par l'ONG Aide et Action Internationale dans le cadre de sa mission éducative au Togo. Il est cofinancé avec Rotary Club international à travers sa branche de Dapaong et s'exécute en collaboration avec des services techniques étatiques. Ce projet d'une durée de trois ans cible au démarrage sept établissements scolaires repartis dans deux communes de la préfecture de Cinkassé. Il va à terme améliorer l'accès à l'eau potable tant en milieu scolaire que familial, aux infrastructures et aux pratiques d'hygiène et assainissement. Le projet contribuera également à réduire les abandons et d'autonomisation des femmes à travers une alphabétisation fonctionnelle.

Kloto

Réflexion sur la problématique de la relance de la productivité

Les acteurs de la filière du coton, notamment ceux de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), de la Fédération nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) et de l'Institut togolais de Recherche Agronomique (ITRA) se sont retrouvés du 6 au 8 mars à Kpalimé pour échanger sur la problématique de la relance de la productivité du coton au cours d'un atelier. Initiée par la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), cette rencontre a permis d'identifier et de comprendre toutes les contraintes qui limitent l'évolution des rendements au champ en culture cotonnière et de définir la meilleure stratégie pour l'amélioration de la productivité. Ils ont échangé sur les différentes stratégies devant leur permettre d'améliorer le système d'acquisition des intrants et celui de production des semences afin d'impulser la productivité qui relancera la production. Toutes ces présentations ont été suivies de débat afin de répondre à la problématique, identifier les approches de solutions et de proposer les stratégies de mise en œuvre.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...revient autrement sous les feux de la rampe. Et il est quasiment vain d'utiliser encore le conditionnel pour l'aborder désormais, puisque le Prof. Gogue a cru bon de faire rentrer l'affaire dans le domaine des révélations.

Malheureusement en croyant ainsi bien faire, il noie encore dans la boue toute la Coalition de l'opposition, met à nu son irresponsabilité, son manque de franchise, de sincérité...et surtout, et surtout son manque de discrétion sur des sujets

graves et qui devraient en tout état de cause imposer le silence, la réserve à rebours de cette soif maladroite de vouloir s'expliquer tout le temps, face à la plus insignifiante situation qui se présente.

Ce n'est un secret pour personne que dans plusieurs types de négociations ou de médiations, l'initiative des cadeaux est courante et que des partis aux positions farouchement hostiles en arrivent parfois à accepter, sans forcément « se compromettre ». Mais de là à décider de révéler publiquement

ces initiatives, venant de quelque participant est très malsain et irresponsable.

Alors, toute la question se pose aujourd'hui de savoir, qui est à l'origine de la fuite de cette information ? On ne peut pas tout de go affirmer que c'est Fulbert Sassou Attisso, président du Togo Autrement, parti membre du regroupement de l'opposition, qui a été le premier à effleurer le sujet au sortir des Législatives. Avouons que sous la déclaration de Fulbert Attisso, bien de Togolais pouvaient rester encore sceptiques et dubitatifs. On ne peut pas non plus

affirmer – et ce serait trop facile – que c'est le parti au pouvoir, car, ce serait venant du parti UNIR, donner des arguments et donner raison à ses détracteurs qui ont toujours avancé qu'il ne sait que faire dans l'achat des consciences.

Il est également impossible d'imaginer des émissaires des facilitateurs laisser fuiter une telle information qui n'est guère de nature à rehausser leur travail... qui alors ?

Finalement, sans manquer d'y faire grincer des dents, aussi bien du côté du parti au pouvoir, comme des partis de la Coalition, et

bien entendu dans le cercle des facilitateurs...cette révélation de Gogue met en péril le sérieux, la hauteur d'esprit, la grandeur... de cette Coalition de l'opposition. Gogue prouve encore tristement que cette « race » d'opposants n'est pas digne de confiance, elle ne mérite qu'on lui confie de vrais secrets susceptibles de transformer même les choses en faveur de l'alternance qu'elle clame. Peut-on un jour envisager des négociations très secrètes avec cette opposition ?

Dieudonné Korolakina

Diplomatie

Faure Gnassingbé apporte son soutien à Félix Tshisekedi

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé poursuit son offensive diplomatique entamée depuis quelques jours par une visite d'affaire aux Emirats Arabes unis. Il a donc fait un détour par le Congo Brazzaville sans esquisser le voisin immédiat la République démocratique du Congo (RDC) qui a récemment marqué les esprits par l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays.

Même s'il l'a déjà fait par écrit, le président togolais a tenu à faire cette escale pour féliciter son homologue de vive voix. Faure Gnassingbé aurait aimé assister personnellement à l'investiture de Félix Tshisekedi, mais ce ne fut pas le cas. Logiquement, le chef de l'Etat regrette cette situation, mais il n'a pas manqué de saisir la présente occasion pour se rattraper.

Il n'a tout cas pas été avare en bonnes paroles. « J'ai salué ses premiers pas sur la scène diplomatique aussi bien en Afrique que dans

ses rencontres avec des chefs d'Etat des puissances occidentales », a déclaré Faure Gnassingbé. Le président congolais a en effet accédé à la magistrature suprême de son pays dans des conditions troubles. L'annonce de son élection n'a pas fait l'unanimité. Son adversaire de l'opposition, Martin Fayulu de la Coalition Lamuka, a catégoriquement rejeté les résultats. Conforté par la Conférence des Evêques du Congo et une partie de la communauté internationale, notamment la France et les Etats-Unis,

il s'est engagé dans une démarche de contestation. Toutefois, une bonne partie des Congolais composée d'ailleurs du camp sortant appuyée par la communauté africaine et une majorité de la communauté internationale dont les Nations unies, a salué cette élection. Même si les conditions de son élection peuvent prêter à confusion, cela a tout de même permis de tourner la page de plusieurs années d'une crise politique, de décrier le climat et surtout de réussir la première transition démocratique depuis



Faure Gnassingbé et Félix Tshisekedi

l'indépendance du pays.

« Paris ne s'est pas fait en un seul jour », déclare un adage. La RDC vient de loin et avec le temps la situation pourra se normaliser un peu plus. Le chef de l'Etat

togolais, à l'instar de tous les autres dirigeants du monde, a donc naturellement été séduit par ce que les Congolais ont réussi en prenant de la hauteur.

Edem Dadzie

Ambiance au sein de l'hémicycle

Senanu Alipui et ses collègues n'ont pas de place pour la politique spectacle

S'exprimant vendredi dernier chez nos confrères du site d'information republicoftogo.com, le président du groupe parlementaire constitué par l'Union des forces de changement (UFC), s'est félicité de la bonne ambiance qui règne parmi les membres de la sixième législature de l'Assemblée nationale togolaise.

Une des particularités de la précédente législature est qu'elle était très mouvementée. Ses membres surtout ceux issus de l'opposition étaient toujours dans des tiraillements sur plusieurs sujets, rendant difficile voire impossible la prise de certaines décisions pourtant nécessaires pour le pays. La nouvelle législature issue des élections du 20 décembre dernier semble vouloir faire les choses autrement.

Comme le témoignage l'un de ses membres influents, le président du groupe parlementaire UFC, Senanu Alipui, « cette nouvelle Assemblée nationale n'est plus celle de la politique spectacle. Pas d'invectives, pas de tapage médiatique. Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit ». Il est vrai que la sixième législature a débuté ses travaux dans une atmosphère de convivialité, de respect mutuel et

d'entente. Plusieurs étapes ont été franchies sans difficulté.

Les différents partis qui la composent n'ont visiblement pas envie de s'éterniser sur des détails et surtout ne pas laisser leurs intérêts partisans bloquer le travail parlementaire. Mais ce climat apaisé et d'excellente collaboration sera-t-il de longue durée ? Des questions importantes comme celle des réformes politiques qui ont toujours divisé dans l'ancienne législature ne mettront-elles pas à rude épreuve cette cohésion ?

A croire monsieur Alipui, la situation est sous contrôle. « Il y a une convergence de vue entre

la majorité présidentielle et l'opposition institutionnelle sur cette question », fait remarquer le fils de l'Ablodé (indépendance). Le nouveau leitmotiv de la nouvelle législature et surtout de l'opposition parlementaire, selon Senanu Alipui, est de travailler dans le silence.

Il ne sert à rien de faire tout un tintamarre autour du travail qui se fait au Parlement avec bien-sûr des divergences de vues. L'Assemblée nationale est en effet le lieu par excellence du débat et donc de la contradiction. C'est d'ailleurs d'elle que jaillira la lumière en faveur du bien-être des populations. Les députés ne doivent donc pas se priver

de relever de possibles dysfonctionnements pour des améliorations. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont été mandatés.

Mais ils doivent pouvoir faire la part des choses pour ne pas finalement devenir des « tonneaux vides », c'est-à-dire des gens qui font du bruit pour rien. C'est justement ce que veulent éviter les députés de l'UFC et tous leurs collègues actuellement en poste à l'Assemblée. En ce qui concerne les réformes, monsieur Alipui promet : « nous ferons les réformes dès que possible en gardant en tête que la loi comme partout ailleurs vaut pour l'avenir ».

E.D.

RDC / Présidentielle

Martin Fayulu dans les grandes puissances du monde pour protester contre le maintien de Tshisekedi au pouvoir

L'opposant crédité de moins de 35% à la dernière présidentielle en République démocratique du Congo ne décolère pas. Alors qu'on le croyait avoir baissé les bras, Fayulu a inscrit à son agenda une série de marches

En Belgique, et en Suisse au cours de la semaine écoulée, Martin Fayulu était ce 16 mars 2019 à Paris, ville secouée ces derniers temps par les marches des gilets jaunes.

Ils étaient au moins une centaine de personnes sorties manifester, le drapeau congolais en parade, dans le quartier de Château-Rouge et la place de la République. A la mi-journée, l'opposant a répondu aux questions des

journalistes venus couvrir l'évènement. Il explique les objectifs de cette marche.

« L'objectif c'est de faire savoir à tout le monde qu'il y a eu tricherie, qu'il y a eu hold-up électoral et faire à comprendre à tout le monde que le Congo ne peut pas être en marge de la démocratie, c'est-à-dire, par exemple, instituer la règle "qui perd-gagne" ». Réaffirmant une fois encore avoir remporté les élections du 30 décembre

2018 dernier, l'opposant congolais s'insurge contre le maintien au pouvoir de Félix Tshisekedi, qui pourtant, n'a pas gagné les élections. « C'est une démonstration pour que le monde entier sache que les Congolais ne sont pas d'accord avec le maintien de monsieur Kabila au pouvoir. Nous sommes des hommes et des femmes de conviction et nous pensons que notre voix sera entendue parce que



Martin Fayulu

c'est la voix du peuple », a-t-il affirmé.

Ainsi, après la Belgique, la Suisse et maintenant la France, Martin Fayulu va

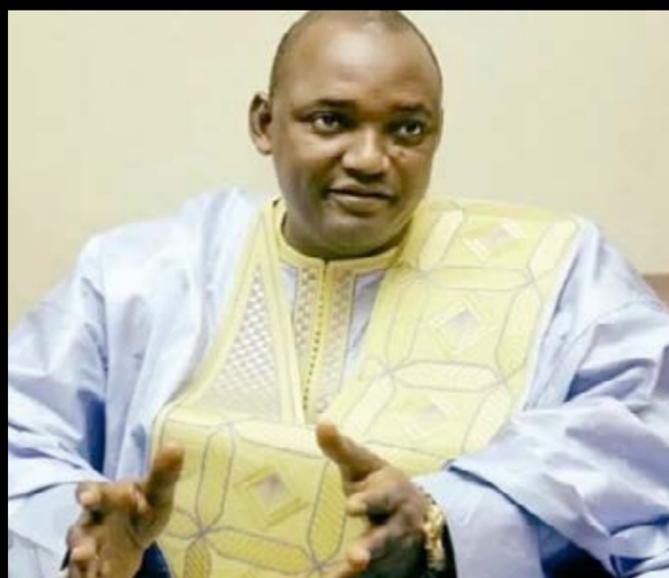
se rendre aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne pour les mêmes objectifs.

T.M.

Gambie

Adama Barrow limoge Ousainou Darboe et deux ministres

Le président gambien Adama Barrow a limogé le vendredi 15 mars son vice-président, l'ancien opposant historique au régime de Yahya Jammeh Ousainou Darboe, et deux de ses ministres, sur fond de tensions entre le chef de l'État et la direction du parti dont il est issu.



Adama Barrow

Adama Barrow, candidat du Parti démocratique uni (UDP), avait battu lors de la présidentielle de décembre 2016 Yahya Jammeh, qui a dirigé la Gambie pendant 22 ans. Chef de l'UDP, Ousainou Darboe, avocat et défenseur des droits de l'Homme, n'avait quant à lui pas pu prendre part à ce scrutin, car il purgeait à l'époque une peine de trois ans de prison.

Après le départ en exil de Yahya Jammeh en janvier 2017, Ousainou Darboe a été gracié par Adama Barrow, qui en a fait son ministre des Affaires étrangères puis son vice-président à partir du 30 juin 2018.

Les relations se sont toutefois détériorées ces derniers mois entre le chef de l'État et l'UDP, première formation du pays, qui soupçonne Adama Barrow de vouloir transformer un mouvement de jeunesse entièrement acquis à sa cause, le « Barrow Youth Movement for National Development » (le Mouvement de jeunesse Barrow pour le développement national) en parti politique et d'en faire une rampe de lancement pour une candidature à la prochaine élection présidentielle. Dans un communiqué publié le vendredi 15 mars, la présidence gambienne

a annoncé que Ousainou Darboe avait été « relevé » de ses fonctions de vice-président « avec effet immédiat », sans en dévoiler les raisons. Il a été remplacé par la ministre de la Santé Isatou Touray.

Allié de l'ancien vice-président, le ministre du Commerce, Amadou Sanneh, a lui aussi été relevé de ses fonctions et remplacé par Lamin Jobe. Le ministre de l'Agriculture, Lamin Dibba perd son portefeuille et ses attributions seront reprises par le ministre de la Pêche, James Gomez, selon le communiqué. Les deux ministres révoqués avaient eux aussi été condamnés sous Yahya Jammeh puis graciés par Adama Barrow.

Le limogeage du gouvernement de ces trois figures de l'UDP intervient deux semaines après que Adama Barrow a révoqué la nomination d'une représentante de ce parti à l'Assemblée nationale, Ya Kumba Jaiteh. La Cour suprême doit se prononcer sur la légalité de cette décision, à une date qui n'a pas encore été annoncée.

Jeune Afrique

Burkina Faso

Le président Kaboré va soumettre l'adoption de la nouvelle Constitution au référendum

Ainsi en a décidé le président Kaboré. Après avoir longtemps tergiversé, le président du Faso a décidé que l'adoption de la nouvelle Constitution se fera par référendum à une date qui sera ultérieurement fixée. Bien que la procédure soit plus coûteuse que la voie parlementaire, Roch Kaboré a décidé de solliciter l'avis du peuple pour donner plus de légitimité à la future cinquième République.

Le président du Faso a tranché : l'adoption de la nouvelle Constitution se fera par voie référendaire. C'est ce qu'a expliqué le président de la Commission constitutionnelle, Halidou Ouédraogo, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, le jeudi 14 mars au Palais de Kosyam. Dans un communiqué, la présidence burkinabé a annoncé qu'à l'issue des échanges avec le chef de l'Etat, il en ressort que « toute décision doit être précédée de discussions et d'échanges. Le président a assuré qu'il est en train de procéder à cet exercice et en temps opportun, la réponse viendra et sera portée à la population ».

Exit donc la voie parlementaire un temps envisagé pour l'adoption de la nouvelle constitution qui va consacrer le passage à la Vè République. La voie parlementaire a été un temps envisagée dans le cadre de l'initiative de

réforme constitutionnelle lancée par le président Roch Kaboré, mais malgré le fait qu'elle soit moins coûteuse, le référendum a l'avantage de conforter la légitimité des futures institutions nationales.

A deux ans de la fin de son premier mandat, le président du Faso pourra aussi se servir de cette Constitution nationale pour jauger de sa popularité d'autant qu'il se présente déjà à un second mandat. Pour rappel, les 92 membres de la Commission constitutionnelle, qui travaillent sur la nouvelle Constitution pour le passage du pays à la Vè République, ont été installés le 29 septembre 2016 à Ouagadougou.

Le projet de la nouvelle Constitution a été transmis au président Kaboré le 28 décembre 2017, à qui échoit désormais de décider de la suite du processus d'adoption, après les consultations politiques d'usage.

T.M.

Finance**Sani Yaya et Christine Lagarde ont eu des échanges « constructifs » sur l'économie togolaise**

Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a été reçu vendredi 15 mars par la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde. Les deux personnalités se sont rencontrées au siège du FMI à Washington. Leurs échanges ont porté sur l'économie togolaise.

Le déplacement du ministre de l'Economie et des Finances au siège du Fonds monétaire international à Washington a permis d'évoquer les récentes évolutions de l'économie. Christine Lagarde et Sani Yaya ont également discuté des politiques économiques pour promouvoir une croissance forte et inclusive.

La rencontre avec Sani

Yaya a été constructive, a indiqué la directrice générale du FMI. « J'ai eu une réunion constructive avec Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des Finances du Togo. Nous avons échangé sur les évolutions récentes de l'économie et les politiques économiques pour promouvoir une croissance forte et inclusive », peut-on lire sur le compte Twitter de Christine Lagarde.

En décembre 2018, le FMI a accordé un décaissement d'une quatrième tranche au Togo dans le cadre de son programme triennal suite aux résultats satisfaisants obtenus par le pays pour la mise en œuvre de ce programme. Le montant alloué pour ce quatrième décaissement s'élève à 34,9 millions de dollars. Ce programme est soutenu par une Facilité élargie de crédit (Fec) de 241,5 millions



Sani Yaya et Christine Lagarde

de dollars.

Le programme triennal soutenu par la Facilité élargie de crédit a été conclu le 05 mai 2017 avec le Fonds Monétaire International. Il vise la stabilisation du cadre macroéconomique du pays à travers la poursuite

de l'assainissement des finances publiques, notamment une plus forte mobilisation des recettes, l'efficacité et l'efficience de la dépense publique pour une croissance inclusive et durable ainsi que la maîtrise de l'endettement.

Félix Tagba

Africa CEO Forum 2019**Faure Gnassingbé présentera le PND aux investisseurs à Kigali**

La 7^e édition de l'Africa CEO Forum se tiendra du 25 au 26 mars à Kigali au Rwanda. Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé est attendu à cette rencontre. Il présentera le Plan national de développement aux investisseurs.

Dans un communiqué, les organisateurs d'Africa CEO Forum ont annoncé la présence du président togolais à cette septième édition. Faure Gnassingbé sera à la session « Invest in Togo » où il présentera le Plan national de développement (PND) à un parterre de chefs d'entreprises, de bailleurs et d'investisseurs. Le chef de l'Etat togolais « exposera sa stratégie de développement économique et dialoguera librement avec les investisseurs sur de nombreux sujets allant de l'environnement des

affaires aux projets d'investissements public-privé », précise le communiqué.

La session « Invest in Togo » réunira des acteurs du secteur privé. Ce sera un dialogue entre des décideurs publics et les leaders du monde des affaires. Les ministres des Postes, de l'Economie numérique et des Innovations technologiques, Cina Lawson, et celui de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, participeront aussi à cette session.

Cette septième édition de l'Africa CEO Forum vise



Faure Gnassingbé

à faire de l'intégration économique du continent un atout puissant pour la croissance du secteur privé et l'émergence de nouveaux champions

africains. 1500 participants sont attendus à cette rencontre. Les participants composés de dirigeants et actionnaires d'entreprises, d'investisseurs, de chefs

d'Etats et de ministres débattront de différents sujets dont l'intégration économique, l'agrobusiness, le financement du secteur privé. Une quarantaine de panels, d'ateliers public-privé et de cas pratiques sont prévus à cette occasion.

L'Africa CEO Forum est une initiative de Jeune Afrique Media Group. Depuis 6 ans, la conférence rassemble plusieurs décideurs et financiers du secteur privé africain. En 2018, l'Africa CEO Forum a été consacré à la thématique de la transformation nécessaire des champions africains face à la concurrence internationale.

F.T.

Coopération germano-togolaise**L'Allemagne octroie 44 milliards FCFA au Togo**

Le financement supplémentaire de 44 milliards FCFA intervient suite aux négociations intergouvernementales entre l'Allemagne et le Togo. Il permettra de financer les différents projets initiés dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

Les documents ont été signés entre la directrice de la division Afrique de l'ouest du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Birgit Pickel, et la ministre de la Planification du développement et de la Coopération Demba Tignokpa.

Le financement servira à accompagner plusieurs projets dans le cadre de la

coopération entre le Togo et l'Allemagne. « Ces fonds sont prévus pour les secteurs prioritaires de notre coopération bilatérale : développement économique durable, formation professionnelle, l'agriculture et le développement rural, la bonne gouvernance notamment la décentralisation et aussi des projets dans le domaine de la santé et de l'énergie », a déclaré Mme Birgit Pickel.



Echange de documents entre Mmes Brigit Pickel et Tignokpa Ayawovi Demba

A l'occasion des négociations intergouvernementales, une délégation allemande a visité les installations des projets réalisés dans le cadre

de la coopération entre les deux pays. La délégation a constaté l'évolution des programmes exécutés au Togo et échangé avec les

acteurs et les bénéficiaires. L'Allemagne est également prête à accompagner le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND)

Avec ce nouveau financement, les contributions non remboursables de l'Allemagne au Togo s'élèvent à plus de 173,6 milliards FCFA. Au Togo, l'Allemagne intervient dans plusieurs secteurs notamment la bonne gouvernance, le développement rural, la décentralisation, l'agriculture, la santé, la formation technique et professionnelle, l'énergie et l'emploi des jeunes.

F.T.

Développement communal au Togo

Grandes lignes de la décentralisation et portée des élections locales

Le Togo a opté depuis la constitution du 14 octobre 1992, pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation. Dès les années 1990, la décentralisation est devenue la forme d'organisation administrative de la plupart des États africains car elle incarne l'espoir. Aussi s'avère-t-il nécessaire de savoir qu'au Togo, la décentralisation se fera dans un cadre juridique bien précis, avec des collectivités territoriales, des acteurs et des compétences dévolues, chapeauté par des élections locales.

La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs de l'État vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. Elles disposent d'une autonomie plus ou moins grande, selon le degré de décentralisation et d'un budget propre. Et elles restent sous la surveillance de l'État, autorité de tutelle. La décentralisation est un système d'administration dans lequel le

pouvoir de décision est exercé à la fois par l'État et par des personnes morales autonomes soumises au contrôle, au principe de légalité, des autorités étatiques. Autrement dit, la décentralisation consiste dans le transfert d'attributions de l'État à des collectivités ou institutions différentes de lui et bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion.

Décentralisation et libertés locales, la loi les régit



Le présidium de la 13^e journée des communes

Les députés, au cours de la deuxième séance plénière de la première session extraordinaire de l'année 2018, tenue le 26 janvier 2018, ont étudié et adopté le projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Cette modification résulte du vote de la loi n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes. Ainsi, les principales modifications portent

sur le nombre de conseillers par commune, par préfecture et par région, l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire entre les communes d'une même préfecture, de même que pour les communes du grand Lomé composé des préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe, la composition de son organe délibérant et la présidence de son exécutif, la possibilité de création du district autonome du Grand Lomé, la nouvelle

répartition des compétences entre compétences propres, compétences partagées et compétences transférées, la limitation des mandats des élus locaux à deux (02) au maximum et la prise en compte des nouvelles dispositions relatives à l'organisation financière des collectivités locales. Le projet de loi portant modification de la

loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales adopté à la majorité des députés présents, comporte trois cent quatre-vingt-huit (388) articles dont soixante-dix-sept (77) nouveaux, cinquante-deux (52) modifiés et soixante-cinq (65) abrogés.

Source: assemblee-nationale.tg

Entre décentralisation et ODD, des communes du Togo trouvent place

Le ministre togolais de la Sécurité, Damehame Yark a ouvert le mardi 21 novembre 2017, la 13^e journée des communes du Togo. C'était en présence de ses collègues de l'Environnement, André Johnson et celui de la Communication à l'époque, Guy Lorenzo. La cérémonie a connu la participation des ambassadeurs de France, Marc Vizy et d'Allemagne au Togo, Christoph Sander. Cette 13^e journée des communes du Togo organisée dans le cadre du 21^e anniversaire de l'Union des communes du Togo (UCT), est placée sous le thème : « Appropriation locale des ODD

est devenue un passage obligé pour développer les collectivités locales. Pour Christoph Sander, l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, il est important que les citoyens sentent les résultats de la réalisation des ODD. Intervenant également à l'ouverture de la journée, le ministre togolais de l'Environnement et des Ressources forestières, André Johnson a estimé que la journée des communes du Togo traduit la volonté de créer un cadre d'échanges et de partage d'expérience. Il a invité les collectivités locales à collaborer avec les ministères sectoriels



Soutien de l'UE et du Giz au processus de décentralisation au Togo

pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 : Enjeux, stratégies, outils et méthodes ». La décentralisation

pour la mise en œuvre des ODD. « C'est dans les collectivités locales que se jouera la lutte contre la

pauvreté et les inégalités », a précisé le ministre Johnson. Le colonel Yark a indiqué par ailleurs que la décentralisation est plus nécessaire que jamais afin de libérer les initiatives locales en

faveur des ODD et améliorer l'efficacité de l'action publique en prenant en compte les réalités des territoires.

Source: www.togobreakingnews.com

Les composantes de la décentralisation



Payadowa BoukpeSSI

Étant entendu que la décentralisation rime avec autonomie, ces conditions sont au nombre de trois : Autonomie matérielle : la structure décentralisée jouit de la personnalité morale ; elle dispose d'un patrimoine et d'affaires propres, qualifiées le plus souvent d'affaires locales par opposition aux affaires nationales gérées par l'État. Autonomie organique : les affaires de la structure décentralisée sont gérées par des organes qui sont propres à cette structure décentralisée. Autonomie fonctionnelle: la structure décentralisée gère ses affaires plus ou moins librement. Cette triple autonomie diffère de l'indépendance: la structure décentralisée reste sous la

surveillance de l'État, sous le nom de contrôle de légalité ou parfois de tutelle (établissements publics – en droit administratif, la tutelle ne vise pas principalement à protéger les intérêts de la collectivité locale. Son objectif est de sauvegarder l'intérêt général contre d'éventuels excès des autorités locales. Quelques scandales concernant la gestion des ressources sont parfois observés dans des conseils régionaux ou départementaux. On distingue la décentralisation territoriale qui s'applique aux collectivités locales et la décentralisation technique, ou fonctionnelle, concernant les institutions spécialisées dotées de la personnalité morale comme les établissements publics.

Une décentralisation génère nombre d'avantages

Les domaines d'activités gérés par le Service public présentent les avantages suivants : la même qualité du service rendu pour chaque personne (ou client) quels que soient sa situation géographique, ses revenus, sa situation sociale, etc. ; le service public est présent sur tout le territoire, que ce soit dans les grandes villes ou à la campagne; le travail réalisé est en général efficace et de bonne qualité; les subventions sont utilisées au mieux dans l'intérêt général. C'est-à-dire que l'investissement du service

public concerne une majorité de citoyens et non pas seulement les élites ou autres; aujourd'hui, les conditions de travail des salariés sont optimales (bien que cela soit en cours d'évolution négative); les droits des salariés sont généralement respectés (heures supplémentaires payées, RTT, etc.); les salariés sont informés de leurs droits et devoirs, des engagements de l'entreprise (ou service public).

La décentralisation, qui favorise la démocratie locale et la promotion de la bonne gouvernance, a des avantages et des inconvénients.



Les nouvelles communes du Togo selon les régions

Mais tout dépend de la force ou de la faiblesse de l'État. Comme avantages, la décentralisation favorise le développement national à partir de la base et concourt à la promotion de la démocratie locale par la participation des citoyens à la prise de décision. Elle a pour objectif de mettre en place une administration de proximité qui rapproche l'administration des administrés et réduit la lenteur dans l'accomplissement des services publics. Elle permet au pouvoir central de se dessaisir de certaines tâches pour les confier aux entités locales pour augmenter la confiance des citoyens vis-à-vis de l'État. Elle constitue un contrepois à la puissance étatique et un rempart contre les dérives et tentatives

autoritaires des gouvernants.

Cependant, le risque majeur de la décentralisation est la tendance au désengagement de l'État et l'abandon des responsabilités aux collectivités territoriales. L'État peut faillir à certaines de ses missions régaliennes économiques, sociales et politiques. La décentralisation entraîne également une augmentation du personnel administratif qui implique une augmentation des charges, donc des dépenses. Il y a également possibilité de conflits entre les organes délibérants et exécutifs locaux ainsi que la marginalisation de certaines régions et des entités administratives décentralisées. Source: Moussa Danioko/Maliweb.net

Elections locales: le Togo subdivisé en 116 communes

Cinkanse : 2 communes, Tône : 4 communes, Kpendjal : 2 communes, Koendkaj ouest : 2 communes. Oti : 2 communes, Oti Sud : 2 communes, Tandjoare : 2 communes, Keran : 3 communes, Bassar : 4 communes, Dankpen : 3 communes, Kozah : 4 communes, Binah : 2 communes. Doufelgou : 2 communes, Assoli : 3 communes, Tchaoudjo : 4 communes, Sotouboua : 3 communes, Mò : 2 communes, Tchamba : 3 communes, Blitta : 3 communes, Anié : 2 communes, Est mono : 3 communes, Moyen mono : 2 communes. Agou : 2 communes, Danyi : 2 communes, Akebou : 2 communes, Kpele : 2 communes, Kloto : 3 communes, Ogou : 4 communes, Amou : 3 communes, Wawa : 3 communes, Haho : 4 communes.

Ave : 2 communes, Bas mono : 2 communes, Yoto : 3 communes, Vo : 4 communes, Lacs : 4 communes, Zio : 4 communes, Agoe-Nyive : 6 communes et Golfe : 7 communes.

Du point de vue anthropologique, il y a danger de séparatisme, surtout dans un pays où cette idée était déjà née, et chaque individu ressent le désir de développer d'abord sa région. La décentralisation est une nécessité mais elle est aussi une aventure périlleuse. Et elle doit se faire avec beaucoup de professionnalisme, pour éviter des dérives. Un État central fort est mieux placé pour l'appliquer et contrôler toutes les entités locales.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

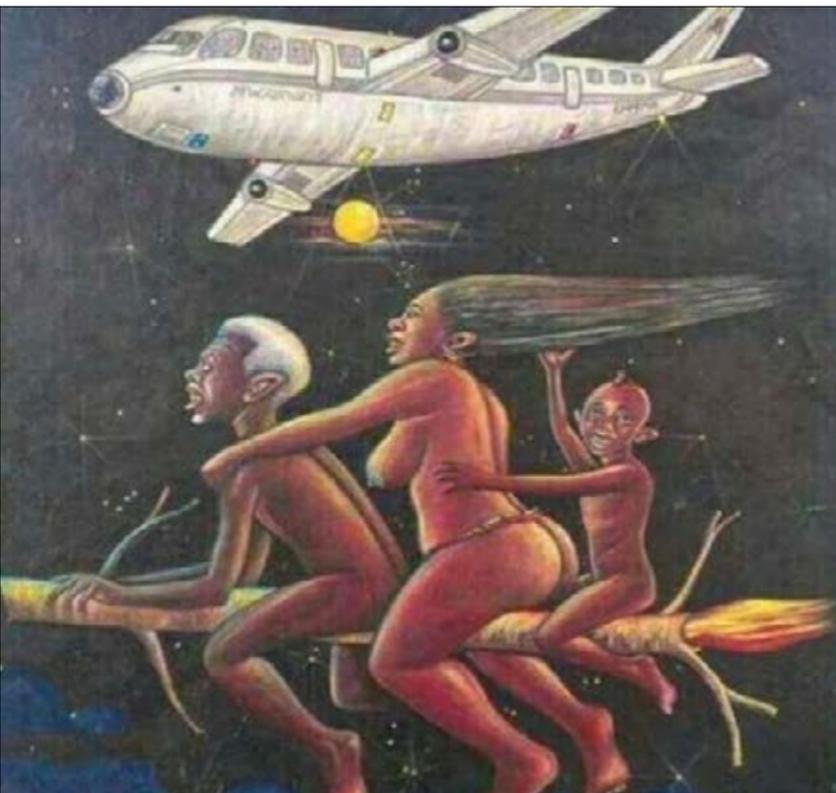


Débats

Une fille a envoyé par erreur ce message à son père. Salut chérie, je n'accepterai pas d'avorter cette grossesse. Tu sais que si j'abandonne ça, ce sera la 10ème grossesse que j'abandonne pour toi. Mais ne t'inquiète pas, je prépare la nourriture de mes parents, je vais les empoisonner afin que nous puissions hériter de leur propriété pour nous seuls, je t'aime chérie ! Si vous étiez le père, que ferez-vous ?

Je n'ai pas mangé toute la journée parce que je n'ai pas d'argent. En cours de route j'ai croisé mon Pasteur et après l'avoir salué comme d'usage, je lui explique ma situation. Et je lui ai dit même si je pouvais avoir 200 francs CFA que je pourrai m'en contenter. Il me dit qu'il n'a pas d'argent du tout, en lieu et place des 200 frs CFA, il me fait une prière et me dit que Dieu fera un miracle. Et il repart, mais en voulant s'essuyer le visage il sort son mouchoir et il ne s'est pas rendu compte que ses 10 000 frs CFA étaient tombés. Mes chers amis, je fais quoi, je lui remets les 10 000 frs CFA ou bien je garde en considérant que c'est Dieu qui a fait un miracle ???

Photos du jour



Légendez et commentez ces photos ci-dessus?

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le **NAUTILUS-FITNESS**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 11 au 18 / 03 / 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22 21 84 26
ST ANTOINE	AV LIBÉRATION	22 21 29 64
BEL AIR	PALM BEACH	22 21 03 21
BON SAMARITAIN	BE	22 21 45 30
PORT FACE	SARAKAWA	22 27 61 88
MAIRIE	FACE MAIRIE	22 21 26 39
STE MARIE	TOKOIN-RAMCO	22 21 85 58
ST KISITO	BD. DE LA KARA	22 21 99 63
AVE MARIA	TOKOIN	22 22 33 01
PROSPERITE	(DPJ)	23388425
PEUPLE	NUKAFU	22268422
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22 26 32 61
NOTRE DAME	HEDZRANAWOE	96 32 97 51
KOUSSAN	KEGUÉ	96 80 10 01
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	ZORROBAR	2270 06 90
CITE	BD. DU 30 AOÛT	22 25 01 25
BESDA	ADIDOGOMÉ	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	SAGBADO	70 21 56 53
NATIONFACE	TOTSI	22 25 99 65
DELALIEN	CACAVÉLI	22 25 06 90
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
LAUS DEO	LÉO 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	AGOÈ	70 42 50 00
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70 45 74 92
LA GRÂCE	SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99 85 89 07
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
MAWUNYO	AGOÈ	70 42 34 64
TAKOE	ESSO DE ZONGO	22 34 03 42
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41
LA FLAMME D'AMOUR	AGODEKE	70457014

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Bénin / Miss Littérature

La 3^e édition prévue en juillet prochain

L'acte 3 du prestigieux concours des filles littéraires aura lieu le 27 juillet à Cotonou, la capitale béninoise. La présidente d'organisation, Carmen Toudonou a partagé avec la presse, en début d'année au Bénin, les informations essentielles concernant cet événement.

Le pays de Patrice Talon qui accueillera la grande finale sous régionale de l'édition 2019 du concours « Miss littérature ». Pour cette édition, huit jeunes filles venues du Bénin, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Togo iront à l'assaut de la couronne de Miss Littérature. « Elles sont issues des phases nationales du concours organisées en 2018 dont la dernière sélection a été faite en décembre en Côte d'Ivoire », a précisé Carmen Toudonou.

C'est Mlle Ghislaine Agunyo qui est élue « Miss



L'affiche de Miss Littérature

littérature Togo » lors des phases nationales du challenge. Par conséquent, elle représentera le Togo sur le sol béninois en juillet

prochain pour la finale sous régionale avec sa dauphine. Cette grande finale devrait permettre d'élire la « Miss panafricaine » et ses trois

dauphines. En effet, ces jeunes filles des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) seront évaluées par un jury international composé d'écrivains et de personnalités du monde culturel.

D'après le comité d'organisation, c'est une écrivaine malienne qui va présider le jury du concours placé sous le thème : « L'écrivain face à la problématique de l'engagement ». L'ouvrage littéraire qui sera imposé aux jeunes finalistes est le roman « Babingo, au nom des acculturés » du Béninois Moussibahou Mazou.

Parue aux éditions Flamboyant et communication, au Bénin, l'œuvre « Babingo, au nom des acculturés » est considérée comme un

perçant plaidoyer pour l'instauration des langues nationales dans le système scolaire africain de l'espace francophone.

A l'issue de ce concours littéraire, la Miss panafricaine partira avec une couronne, une écharpe de Miss, une moto, un ordinateur portable, une liseuse, un iPad, un séjour-accompagnée d'une dame membre de l'organisation dans un pays à déterminer, un lot de dictionnaires, un lot de livres, une attestation de participation, et divers lots en nature.

Par ailleurs, la promotrice Carmen Toudonou ambitionne élargir la compétition « Miss littérature » au Burkina-Faso, la Guinée Conakry, le Cameroun et le Mali pour la biennale 2020-2021.

Nadia Edodji

Conférence-débat

Autour de « Six écrivains notables de la prose au Togo »

Une conférence-débat est prévue, le 23 mars prochain, autour de l'ouvrage « Six écrivains notables de la prose au Togo » du Dr Anoumou Amekudji. Cet événement qui s'inscrit dans le cadre des activités du Festival Filbleu 2019 se tiendra à partir de 9h30 dans la grande salle du Village du Bénin sur le campus universitaire de Lomé.

« Six écrivains notables de la prose au Togo » est le premier ouvrage de M. Anoumou Amekudji. Publié aux éditions Saint-Augustin Afrique, le livre est un ouvrage d'entretiens qui fait le synopsis sur six auteurs togolais.

Sortie récemment, l'œuvre « Six écrivains notables de la prose au Togo » aborde et analyse de manière assez minutieuse les écrits de six auteurs togolais dont Edem Kodjo, Kouméalo Anaté, Claude Assiobo Tis, T. Mèdetognon Benissan,

Jeannette Ahonsou, et Togoata Ayayi Apédo-Amah.

En effet, un livre d'entretiens qui n'est pas vraiment dans les mœurs littéraires en Afrique. Et de plus sur le marché littéraire togolais, « Six écrivains notables de la prose au Togo » semble être le premier ouvrage d'entretiens. Par conséquent, au cours de cette conférence-débat, l'auteur Amekudji déclinerait les raisons qui l'ont conduit à faire le choix de ce genre

littéraire plus au moins répandu en Europe.

En effet, cette conférence est une occasion de découvrir en profondeur ce tout premier chef d'œuvre du docteur Anoumou Amekudji. En outre, cinq des six écrivains interrogés pour la rédaction du livre sont attendus à ladite conférence-débat.

Enseignant-chercheur, Dr Anoumou Amekudji est spécialiste des sciences de l'information et de la communication,



Dr Anoumou Amekudji, enseignant-chercheur à l'ISICA

journaliste, littéraire et critique de cinéma. Il est diplômé de l'Université du Bénin (actuelle Université de Lomé), du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques

de l'Information (Cesti) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) et de l'Université d'Etat de New York où il a fait son Ph.D.

N.E.

Lire

« L'arbre des possibles » de Bernard Weber. Ed Albin Michel S.A. 2002 Pp 32-33

« ...Un jeune ingénieur, François Chavignol, émit alors une idée: Puisqu'on ne peut ni la déplacer ni la briser, enfermons-la dans du béton pour empêcher l'odeur de se répandre. Aussitôt dit, aussitôt fait. Comment n'y avait-on pas pensé plus tôt? Le maire ordonna ce qu'on appela plus tard l'opération «Enrobage ».

On fit venir de tout le pays les bétonneuses les plus rapides, les cimentes les plus solides, et l'on en enduisit la météorite d'une épaisse couche de dix centimètres. Et pourtant, elle continua à puer. On étala une couche supplémentaire de vingt centimètres. Ça puait toujours. Les couches s'ajoutèrent aux couches. Du ciment colmata le ciment. Au bout d'un mois d'efforts, la surface de la météorite était recouverte de béton sur un mètre d'épaisseur. Le tout ressemblait à un

cube aux angles arrondis. L'affreuse odeur régnait encore. Le béton est trop poreux, diagnostiqua le maire. Il faudrait trouver une substance moins perméable. Chavignol suggéra le plâtre, qui possédait selon lui des vertus absorbantes supérieures. Il agirait comme une éponge à mauvaises odeurs. L'échec fut patent. On recouvrit le plâtre avec de la laine de verre : En alternant une couche de laine de verre et une couche de plâtre, nous obtiendrons une double paroi comme pour

les immeubles. Le cube prit une forme un peu plus ovale mais n'en pua pas moins. Il nous faut un matériau qui ne laisse pas filtrer la moindre once de gaz, gronda le maire. Les fronts se plissèrent. Quel matériau pouvait contenir pareille peste ? Le verre! s'exclama Chavignol. Comment n'y avait-on pas pensé plus tôt? Le verre! Cette substance compacte, lourde, imperméable, constituerait la plus protectrice des armures. Des ouvriers fondirent de la silice jusqu'à obtenir une pâte orange et chaude dont

on recouvrit les soixante-dix mètres de diamètre de la météorite (béton, plâtre et laine de verre avaient évidemment agrandi le monument). Quand le verre eut refroidi, la météorite ressembla à une grande bille parfaitement sphérique, claire et lisse. Malgré son volume, l'objet n'était pas dénué d'une certaine beauté. Enfin, l'odeur disparut. Le verre était venu à bout de l'infection. Partout dans Paris, ce fut la liesse. Les gens jetaient en l'air leur masque à gaz et leur filtre à charbon... »

Jeux des échecs

Le championnat national des échecs renoue avec la compétition

La Fédération togolaise des échecs (FTDE) renoue avec les bonnes habitudes. Un an après le dernier championnat national, la compétition locale a effectivement débuté vendredi 15 mars 2019, à Lomé. Au total vingt-huit (28) joueurs engagés, pour décrocher les trois premières places.

L'objectif de cette compétition est de donner de la matière aux férus des jeux d'échecs, inciter les admirateurs de ce jeu à s'y intéresser davantage et à travers ce championnat, faire connaître ce jeu à un public large et hétérogène. L'engouement au début de ce championnat est encourageant. Déjà, les joueurs sont venus de l'intérieur du pays et de Lomé. J'ai bon espoir que le tournoi va bien se dérouler. Pour maître Edah N'Djelle, vice-président de la Fédération togolaise des échecs (FTDE), le championnat permettra

de connaître le meilleur joueur. « Le système que nous avons adopté pour ce championnat c'est le système Swiss-Manager. En début de tournoi, les meilleurs joueurs qui sont classés par la FTDE vont se mesurer avec d'autres joueurs qui ne sont pas du tout classés donc on fait des appariements. Au fur et à mesure que vous gagnez vos parties, vous montez dans le classement et après les 7 rondes, cela va dégager nécessairement le champion. Si vous êtes au début, classés parmi les faibles et que vous gagnez, vous progressez, vous allez

parmi les joueurs moyens et si vous continuez par gagner, vous allez progresser pour faire partie des joueurs forts, dans lesquels on va dégager le champion au bout de 7 rondes », a-t-il fait savoir. Comptant sur son expérience, le joueur Kueviakoé Cédric, compte tout mettre en œuvre pour gagner le championnat. « J'étais un peu stressé au début mais après j'ai repris confiance parce que mon adversaire n'est pas si fort et cela a fini par payer. Je lui ai mis un mat au 26ème coup. Pendant ces deux jours restants, je compte



Des joueurs lors d'une partie d'échecs

sur mon expérience et avec mon niveau actuel, je peux passer ces deux étapes », a-t-il affirmé. Le championnat se poursuit samedi et prendra fin

dimanche avec les 3 dernières rondes suivies de la cérémonie de remise des prix aux différents lauréats.

Attipoe Edem Kodjo

Match Bénin vs Togo

Le sélectionneur béninois défend sa liste des 23 joueurs et parle des Eperviers

En prélude au match Bénin - Togo, comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la CAN 2019, le sélectionneur national du Bénin Michel Dussuyer s'est entretenu, ce jeudi 14 mars avec les hommes des médias à Cotonou. Le technicien français de l'équipe béninoise a sorti une liste de 23 joueurs pour défier le Togo le 24 mars 2019 et tenter d'arracher une troisième qualification pour une phase finale d'une CAN au stade Mathieu Kérékou de Cotonou.

Pour cette sixième et dernière journée des qualifications de la CAN 2019, Michel Dussuyer a fait appel aux cadres et aux habitués de la sélection et a offert une chance à trois nouvelles têtes dans le groupe des Ecureuils. Ainsi, l'attaquant Yannick Aguémon, les milieux Patrick Sèdjamè, Rodrigue Kossi et le gardien Cherif Dine Kakpo sont convoqués pour la première fois alors que Mama Seibou, Anaane Tidjani et Rodrigue Fassinou font leur retour dans le groupe des Ecureuils. Au cours de cette conférence de presse, il a répondu aux questions des journalistes à propos de la liste des 23 Ecureuils retenus et de son objectif pour cette fatidique rencontre contre les Eperviers.

« C'est cette liste qui nous enverra à la CAN 2019. Je suis rassuré ». C'est ainsi que le sélectionneur national du Bénin, Michel Dussuyer a évoqué devant les professionnels des médias, l'objectif qu'il

doit atteindre à l'issue de la rencontre du 24 mars prochain, au stade Mathieu Kérékou de Kouhounou, contre les Eperviers du Togo. Ceci dans le cadre de la 6e journée des éliminatoires de la plus grande messe footballistique du continent qui se tiendra en juin prochain en Egypte. Pour le technicien français, le Bénin est maître de son destin et le résultat de ce match est déterminant.

« C'est un match couperet. Et nous allons tout faire pour se qualifier », a-t-il rassuré. Confiant des qualités de ses poulains, le sélectionneur des Ecureuils justifie le choix de certains joueurs convoqués pour cette fatidique rencontre. « Cébou Soukou est un milieu offensif, capable d'évoluer en avant-centre. IL est un joueur qui peut beaucoup nous apporter. Idem pour Yannick Aguémon », a-t-il déclaré. Quant à la convocation du latéral droit de l'Aspac, Michel Dussuyer pense que les qualités techniques et ses belles

prestations en championnat local militent en sa faveur. « C'est un joueur qui m'a marqué positivement dans le championnat. Et comme c'est un latéral droit, un poste auquel nous avons de difficultés à trouver un titulaire, j'ai jugé bon de lui faire appel », a-t-il expliqué tout en ajoutant que « le milieu de terrain des Buffles de Borgou, Patrick Sèdjamè est aussi un joueur qui mérite sa sélection. Car il a montré qu'il est un joueur qui a beaucoup de potentialités ». Pour lui, ce qui compte reste le niveau personnel des joueurs en club. Toutefois, le sélectionneur du Bénin reste prévoyant face aux Eperviers du Togo qui disposent d'une attaque de feu.

Michel Dussuyer se méfie de l'équipe togolaise

« Le Togo a une bonne équipe et surtout de bons attaquants », a-t-il confié. C'est pourquoi, selon lui, il faudra faire preuve d'un bon état d'esprit pour venir à bout de Claude Leroy et



Michel Dussuyer, sélectionneur béninois

de ses protégés. « J'ai mon schéma de bataille dans la tête. On doit avoir une équipe solidaire, qui soit déterminée. Et qui a de la générosité dans l'effort. Des matchs comme cela se jouent sur des détails. On passera par des périodes difficiles et on fera passer aussi aux Togolais des périodes difficiles », a-t-il dit. Pour terminer, il lance un appel au public sportif béninois. Michel Dussuyer lance un vibrant hommage aux supporters. "L'apport du public est important car il permet aux joueurs de se sublimer. On a les moyens de bien faire. On veut que le public ait confiance en nous. C'est un public qui nous aime. J'ai aimé la réaction du supporter lorsque nous avons été réduits à 10 contre l'Algérie ", a-t-il conclu. Comme quoi, le sélectionneur Michel Dussuyer a sa petite idée pour faire qualifier le Bénin.

La Liste des 23 Ecureuils (en encadré)

Gardiens (3) : Fabien

Farnolle (Yeni Malatyaspor/ Turquie), Saturnin Allagbé (Niort/ France), Cherif Dine Kakpo (Buffles). Défenseurs (8): Junior Salomon (Plateau United/Nigéria), Olivier Verdon (Sochaux/France), Khaled Adénon (Amiens/ France), Moïse Adilehou (Levadiakos/Grèce), David Kiki (Red Star / France), Emmanuel Imorou (Caen/ France), Rodrigue Fassinou (Aspac), Seidou Baraze (Yzeure/ France). Milieux (6) : Rodrigue Kossi (Club Africain/Tunisie), Jordan Adéoti (Auxerre/France), Patrick Sèdjamè (Buffles) Mama Seibou (SC Toulon / France), Anaane Tidjani (Ben Guerdane/ Tunisie), Cébou Soukou (Hansa Rostock/ Allemagne). Attaquants (6) : Jacques Bessan (MO Bejai/ Algérie), Steve Mounié (Huddersfield/ Angleterre), Désiré Sègbè Azankpo (Senica/ Slovaquie), Jodel Dossou (Vaduz/ Suisse), Yannick Aguémon (OH Louvain/ Belgique) et David Djigla (Niort/ France).

A. E.K.

Amélioration des conditions en zones vulnérables au Togo

L'ATBEF offre des ballots de vêtements à l'Anadeb

Contribuer aux efforts du gouvernement togolais dans la mise en œuvre de sa politique sociétale en zones vulnérables, telle est la préoccupation de l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF), qui met à disposition de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), cinquante (50) ballots de vêtements destinés aux populations des zones les plus vulnérables du Togo. La cérémonie de remise symbolique s'est tenue le vendredi 15 mars 2019, au siège de l'Anadeb. L'usage qui sera fait de cette donation a été explicité lors de la cérémonie.

Les responsables des deux institutions, Mazalo Katanga, directrice générale de l'Anadeb et docteur Kossi Gnagnon, président du comité exécutif national de l'ATBEF, ont procédé vendredi 15 mars dernier, à la remise et réception des 50 ballots de friperies estimés à 7 millions de francs CFA. Ces ballots remis à l'Anadeb, contenant des vêtements pour adultes et enfants, font partie d'un lot de donations faites pas la « Japanese organization for international cooperation in family planning (JOICFP) », pour soutenir la mise en œuvre des programmes de l'ATBEF au Togo. « C'est avec grand plaisir et conviction que votre agence reste pour nous le partenaire public de choix

avec qui nous pouvons partager cette donation japonaise (JOICFP), afin que nos objectifs communs soient atteints », a affirmé Kossi Gnagnon à l'endroit de l'Anadeb. Si l'ATBEF a jugé bon de confier ces vêtements à l'Anadeb, c'est justement parce que cette dernière est une agence nationale très proche des populations vulnérables en termes d'amélioration de leurs conditions socio-éducatives et économiques.

Elle (Anadeb) est d'ailleurs porteuse de six (06) principaux projets qu'elle pilote: soutien au microprojets d'infrastructures communautaires, développement communautaire en zones urbaines, soutien aux



Mazalo Katanga, remerciant les responsables de l'ATBEF pour le don des ballots (derrière)

activités économiques des groupements/ développement des plantes à racines et tubercules, accompagnement des communautés dans l'entretien manuel des routes et des pistes par cantonnement, filets sociaux

et services de base et opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables. « C'est un heureux vendredi à l'Anadeb, quand nous savons que nous recevons des ballots de vêtements d'hommes et de femmes de l'ATBEF qui seront

distribués dans les villages les plus reculés, et même dans des quartiers vulnérables de Lomé. La mission de l'Anadeb, c'est d'apporter le sourire dans les communautés les plus vulnérables et l'habillement fait partie de ces éléments qui donnent du sourire aux populations vulnérables (...). L'un de nos domaines qui n'était pas si visible le sera désormais. Les élèves dans les milieu reculés trouveront de quoi s'habiller. Le noble geste de l'ATBEF vient aider l'Anadeb à élargir ses domaines d'action », a confié Mazalo Katanga. Les 50 ballots profiteront à toutes les zones cibles du Togo, à raison de 10 ballots par région.

Cette action caritative a marqué le début d'une collaboration entre l'Anadeb et l'ATBEF, dans la perspective d'une plus grande synergie d'actions en faveur de la mission sociétale que le gouvernement togolais s'est assigné.

Attipoe Edem Kodjo

Journée mondiale des droits des consommateurs L'ATC a organisé une table ronde sur la sécurité des données électroniques

L'Association togolaise des consommateurs (ATC) en collaboration avec Consumers international la faitière mondiale des associations de défense des droits des consommateurs, et l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications (ART et P), a organisé une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale du droit des consommateurs (JMDC), le vendredi 15 mars dernier à Lomé. Elle portait sur le thème : « les droits et devoirs des consommateurs en matière de sécurité des données électroniques ».

Le thème choisi par Consumers international cette année est : « des produits connectés de confiance ». Les produits connectés ou « intelligents » sont reliés à internet et reçoivent, collectent et transmettent des données. A l'échelle mondiale, on compte actuellement 23,1 milliards de produits connectés, soit trois fois plus que d'êtres humains. Depuis les smartphones jusqu'aux traqueurs de suivi d'activité, des assistants vocaux aux télévisions connectées, bon nombre de ces produits que nous utilisons sont de plus en plus souvent connectés. Les réseaux que forment ces produits connectés sont ce que l'on appelle

l'Internet des objets (Ido). Selon Consumers international, à mesure que de nouveaux utilisateurs arrivent sur la toile et que notre connexion gagne en stabilité et en rapidité, les produits connectés vont devenir une réalité quotidienne pour les consommateurs de tous les pays, marquant ainsi un changement drastique dans la manière dont bon nombre d'entre eux interagissent avec les biens et services. L'émergence de technologies connectées représente de nouvelles opportunités pour les consommateurs, comme l'accès à de nouveaux services, des produits plus réactifs ou encore plus de commodité et de choix. Cependant, ils présentent

également une source importante d'inquiétudes : manque de sécurité, vie privée et choix significatifs sur la manière dont nous les utilisons, ainsi qu'une absence de clarté sur les responsabilités de chacun en cas de problème. Tous les pays ne sont pas au même niveau d'accès à ces technologies, ce qui peut toutefois être un avantage pour se préparer à faire face à ces menaces.

« Pour les pays comme le nôtre qui n'en sont qu'à leurs balbutiements, nous aurons davantage de chances de garder un temps d'avance sur ces problèmes, et ainsi d'établir les normes et pratiques qui favorisent un environnement connecté dans lequel le consommateur pourra



Les objets connectés sont des alliés du quotidien

bénéficier des avantages de cette nouvelle technologie sans faire de compromis sur ses droits », a déclaré Fridolin Kofi Adonssou, chargé des Affaires juridiques à l'ATC. Le Togo a pris des mesures dans ce sens à travers diverses réformes et dispositifs réglementaires. On peut citer l'adoption de la loi sur les communications électroniques, la Loi d'orientation sur la société de l'information au Togo (Losito), la loi sur les transactions électroniques ainsi que

les lois sur la protection des données à caractère personnel et la loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Ces différents textes qui vont régenter la vie de nombreux Togolais méritent d'être vulgarisés pour une meilleure connaissance des droits et devoirs du citoyen. L'ATC a donc trouvé nécessaire d'organiser cette table ronde sur le sujet et éclairer d'avantage les consommateurs et usagers togolais.

Edem D.



CHANGER,
AVANCER,
INNOVER

